



PROASSMAT
Un syndicat qui vous rassemble

SYNDICAT PROFESSIONNEL NATIONAL D'ASSISTANTS MATERNELS ET FAMILIAUX

N° Siret : 823 805 247 00025

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 SEPTEMBRE 2021

A la Maison des syndicats, salle des congrès, place des Terrasses de l'Agora à Evry (91) de 14 h à 16 h

Membres présents : Liliane DELTON, Hayatt BOUHLASSI, Audrey BESNARD-LESCENE, Hayet TRABELSI, Corinne DAUPHIN, Danielle BIARNAIX CERET, Nicole BELLOIR, Nancy PAGES, Florence BONO, Alison ROSSATO VIBOUD, Adeline BELON, Damien BEAUDI, Sandra CANUT, Patricia Josiane DENIS, Manon DOMINGIE, Julie MARROCHELLA DUTEIL, Olivier ROUFFAUD

Membres excusés : Aurélie AUFFRAY, Geneviève DEVULDER, Catherine MARIDET, Hélène LE VENOU, Joël MELIN, Solenn LE BRAS, Alexandra NAUD, Karine ALEXANDRE,

Invités : Marie Laure MENETRIER, Maité COUBAT, Martine IBARRA, Aline ANDRE-LEGROS, Laetitia THOMAS, Claire GILBERT, Francine BRUN, Christine PELLETANT, Ijjou AZRGU, Sandrine TROUCHE, Stéphanie RENARD et en présence du négociateur-juriste de la FESSAD : Bruno QUEMADA

Secrétaire de séance : **Audrey BESNARD LESCENE**

Rappel de l'ordre du jour :

1. Présence normalement obligatoire au congrès, rappel de la charte des responsables syndicaux
2. Définir des priorités dans nos revendications
3. Proposer réunion ZOOM pour formation régionale

1) Présence normalement obligatoire au congrès

Après le constat qu'à peine la moitié des secrétaires sont présents, un débat s'instaure autour de la table.

Les statuts et le règlement intérieur mentionnent qu'à la deuxième absence et à défaut de certificat médical le mandat est retiré. Certains sont sur cette ligne dure. Liliane est plus nuancée et fait remarquer que chacun, surtout en cette période anxiogène de pandémie, a des raisons impérieuses pour n'être pas venu. Toutefois elle sera plus stricte l'an prochain et appliquera la règle.

15 rue des Papillons – 34290 SERVIAN

Mail : unsa-assmat@hotmail.com

Site : <http://www.unsa-proassmat.org>



<https://www.facebook.com/unsa.assmat/>

2) Définir des priorités dans nos revendications

Une grande partie de l'après midi fut consacrée à classer nos revendications par ordre prioritaire.

- ✓ La réforme du CMG : plusieurs propositions (forfait journalier supprimé ou remplacé par un montant maximum horaire à ne pas dépasser) mais il faut obtenir au minimum qu'au-dessus du plafond actuel le CMG ne soit pas supprimé au parent employeur avec la totalité des charges patronales à sa charge mais que ces dernières ne lui soient décomptées que pour la partie du salaire au-dessus du CMG.
- ✓ L'élaboration d'un fonds de garantie des salaires
- ✓ Réformer les CCPD
- ✓ Revoir les relations avec Pajemploi et Pôle Emploi (trop d'erreurs structurelles et/ou ponctuelles)
- ✓ Remettre notre droit applicable dans le code du travail, dans l'attente à minima remettre d'autres articles comme étant applicables dans le CASF (par exemple la protection contre le retrait d'enfant en cas d'accident du travail)
- ✓ Engager une action interprofessionnelle dans l'UNSA (syndicats ayant dans son sein des puéricultrices, agents des départements mais aussi syndicats d'enseignants) pour sensibiliser sur les problématiques de notre profession et trouver des solutions satisfaisantes pour chaque partie.

Enfin, il a été débattu sur la possibilité de créer une chambre professionnelle car force est de constater que toutes les institutions, les pouvoirs publics, les acteurs de la petite enfance de près ou de loin, décident pour les assistants maternels qui eux sont très peu représentés, peu consultés et écoutés.

3) Proposer des réunions ZOOM pour formation régionale

Les nouvelles déléguées demandent des formations. Liliane demande sur quel sujet précis. Aucune réponse claire ne se dégage. Elle rappelle donc qu'elles ont à leur disposition un petit groupe Facebook réservé uniquement pour échanger entre nous, tous les guides pratiques et livrets édités par le syndicat qui leur permettent de répondre à toutes les questions, et un livret d'accueil des responsables syndicaux qui donne toutes les clés pour réussir sa délégation.

Toutefois, pour répondre à leur demande, Liliane va étudier la possibilité de proposer à toutes les déléguées des réunions ZOOM (une par trimestre) en divisant le territoire en quatre (nord-est, nord-ouest, sud-est, sud-ouest) pour aborder des points précis ou échanger sur les remontées de terrain.

Si ces dernières étaient peu suivies, elles seraient supprimées et on arrêterait là l'expérience.

Prochain congrès de l'UNSA PROASSMAT : Fixé le samedi 26 Mars 2022

La séance est levée à 16 h 30

La secrétaire de séance

La secrétaire générale

Liliane Delton

15 rue des Papillons – 34290 SERVIAN

Mail : unsa-assmat@hotmail.com

Site : <http://www.unsa-proassmat.org>



<https://www.facebook.com/unsa.assmat/>